

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL (AES)



L'AES a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, quelles qu'en soit l'origine ou la nature.

LA FORMATION

Cette formation se déroule sur une période de 12 mois.

Elle comprend un socle commun et une spécialité à choisir parmi :

- Accompagnement de la vie à domicile
- Accompagnement de la vie en structure collective
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire



PROCHAINE SESSION

27 Sept 2021 - 26 Sept 2022

Durée : 12 mois dont :

4 semaines de stage hors employeur
5 semaines de congés

Epreuve d'admissibilité (écrit) :
fin août 2021

Epreuve d'admission (oral) :
début septembre 2021

MODALITÉS

La formation au DEAES est accessible en alternance (2 jours en CFA et 3 jours chez l'employeur) et en formation initiale.

L'enseignement théorique est réparti en 4 domaines de formation.

Il comprend 525 heures dont :

- 378 heures de socle commun
- 147 heures de spécialité

La formation pratique est répartie entre :

- 980 heures en situation professionnelle chez l'employeur
- 140 heures de stage hors employeur

FINANCEMENT

L'étudiant(e) est rémunéré(e) par l'employeur, il signe :

- un contrat d'apprentissage
- un contrat de professionnalisation

Le salarié en emploi peut mobiliser son CPF ou la formation peut être financée par l'employeur (PRO-A,...).

Le stagiaire de la formation initiale peut conserver ses indemnités Pôle Emploi ou percevoir une bourse de la Collectivité de Corse.

Les frais pédagogiques sont pris en charge intégralement.

PROGRAMME

OBJECTIFS

- Identifier le cadre de son intervention et le cadre légal en tant que professionnel
- Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
- Identifier les besoins de compensation spécifique liés aux situations spécifiques rencontrées
- Accompagner les personnes dans leur vie quotidienne en tenant compte du projet personnalisé
- Favoriser l'autonomie et le bien-être
- Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri-professionnelle
- Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne en lien avec la famille et l'entourage

CONTENU

DF1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

- Les bases des politiques et des lois régissant le secteur social et médico-social
- Ethique et déontologie
- Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociales et culturelles
- Pathologie, troubles, déficiences et incidences somatiques, physiques et sociales
- Situation de handicap
- Les troubles de l'attachement et leurs conséquences
- Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Spécialités :

Accompagnement de la vie à domicile	Accompagnement de la vie en structure collective	Education inclusive et vie ordinaire
<ul style="list-style-type: none">• Présentation du secteur de l'aide à domicile	<ul style="list-style-type: none">• L'organisation du secteur• Projet d'établissement et notion de qualité	<ul style="list-style-type: none">• L'organisation du système éducatif

DF2 : Accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité

- Observation, écoute et relation
- Notion de dépendance, d'indépendance et d'autonomie
- Notion de santé
- Ergonomie, aide à la mobilité et transferts
- La personne et son rapport à la nourriture
- Mise en tenue professionnelle et lavage des mains
- La personne et son rapport au corps
- Les techniques et outils de communication verbale et non verbale
- Notions de bases sur l'apprentissage en fonction du public accompagné
- Situation d'urgence et de danger pour la personne
- Les règles d'éco-responsabilité
- Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Spécialités :

Accompagnement de la vie à domicile	Accompagnement de la vie en structure collective	Education inclusive et vie ordinaire
<ul style="list-style-type: none">• Le projet de vie au domicile et l'accompagnement de la personne• Achats de la vie courante et confection des repas en tenant compte des régimes spécifiques• Entretien courant du linge et des vêtements• L'hygiène et la sécurité du logement• L'aide aux formalités administratives et aux démarches de la vie courante	<ul style="list-style-type: none">• L'accompagnement adapté à la personne en structure• L'alimentation• Entretien courant du linge et des vêtements• L'hygiène et l'entretien• Accompagnement aux soins	<ul style="list-style-type: none">• Incidence du handicap sur les apprentissages• La démarche inclusive• L'hygiène et la sécurité des lieux considérés• Conséquence de la situation de handicap sur l'environnement scolaire et éducatif

DF3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

- Travail en équipe et organisation
- Transmission et communication professionnelle
- Notions de projets
- Participation au projet personnalisé
- Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Spécialités :

Accompagnement de la vie à domicile	Accompagnement de la vie en structure collective	Education inclusive et vie ordinaire
<ul style="list-style-type: none">• L'intervention à domicile• Projet personnalisé et accompagnements spécifiques• Gestion des situation difficiles• Contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none">• L'intervention en structure• Projet personnalisé et accompagnements spécifiques• Gestion des situation difficiles• Contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none">• L'intervention en milieu scolaire et en accueil collectif de mineurs• Projet personnalisé et accompagnements spécifiques• Gestion des situation difficiles• Contexte professionnel

DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

- Socialisation et inscription dans la vie citoyenne
- La famille et l'entourage
- Vie collective
- Activités collectives
- Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Spécialités :

Accompagnement de la vie à domicile	Accompagnement de la vie en structure collective	Education inclusive et vie ordinaire
<ul style="list-style-type: none">• L'isolement• Communication avec les familles et les aidants naturels• Les techniques d'animation• Participation au projet personnalisé	<ul style="list-style-type: none">• L'isolement• Communication avec les familles et les aidants naturels• Les techniques éducatives et projet d'activité	<ul style="list-style-type: none">• L'isolement• Communication avec les familles et les aidants naturels• Activités inclusives

JE CHERCHE UN EMPLOYEUR ?

L'accompagnant éducatif et social intervient auprès d'un public varié tel que des personnes âgées, des personnes porteuses de handicap ou auprès de familles.

Il exerce son activité dans des structures ou services médico-sociaux, par exemple des associations d'aide à domicile, des structures collectives ou des établissements d'enseignement.

L'AES peut travailler dans des services comme les SAAD, SAMSAH, EHPAD, IME, CHRS, structure d'accueil de la petite enfance...

L'apprenti AES signe un contrat de travail avec l'employeur, en CDD ou CDI. La rémunération varie selon l'âge.

JE CHERCHE UN APPRENTI ?

Le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation permet au salarié de suivre une formation en vue d'obtenir un diplôme d'Etat. Toute entreprise du secteur privé, y compris une association, peut embaucher un apprenti, de 16 à 29 ans révolus (au delà de 29 ans pour les travailleurs handicapés ou en contrat de professionnalisation).

Le contrat peut être à durée indéterminée ou limitée au temps de la formation.

Les aides sont nombreuses pour soutenir l'emploi des apprentis :

- une aide de l'Etat pouvant aller jusqu'à 8000 euros
- une exonération de cotisations sociales
- des aides à l'embauche des travailleurs handicapés, etc...

PRÉ-REQUIS ET ADMISSION

Aucun pré-requis n'est exigé.

Des dispenses et des allègements sont possibles en fonction des diplômes.
(nous contacter pour plus de renseignements.)

Le dossier de candidature pour l'inscription aux épreuves d'admission est à remplir directement sur le site internet d'Aflokkat :

<https://share.hsforms.com/1les0MihCQS-VjrbBdk4C1w54i4o>

Les épreuves sont organisées comme suit :

- Une épreuve écrite d'admissibilité (sauf niveau 3 et supérieur)
- Un entretien oral d'admission

La formation est ouverte aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation (personne de plus de 30 ans), ainsi qu'en formation initiale. Pour les contrats de professionnalisation, l'entrée en formation ne pourra se faire qu'une fois le contrat signé entre l'étudiant et l'employeur.

CERTIFICATION

Le diplôme d'Etat est une certification de niveau 3 (niveau BEP-CAP) délivré par le Préfet de Région au nom du Ministère chargé des Affaires sociales.

Des évaluations et contrôles continus complètent les épreuves de certifications finales.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION

525 heures

de formation en CFA

980 heures

de formation pratique chez l'employeur ou en stage

3 spécialités

et un socle commun

4 domaines de formation

- Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale.
- Accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité.
- Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés.
- Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne.



